

# Dictée CE1

**Socle Commun : palier 1 : compétence 1 : la maîtrise de la langue française : Orthographe :** Écrire sans erreur des mots mémorisés ; Écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres ; Orthographier correctement des formes conjuguées, respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal.

**Compétences (IO 2008) :** orthographier sans erreur les mots invariables les plus fréquemment rencontrés ainsi que les mots-outils appris au CP ; Dans les productions dictées et autonomes : . respecter les correspondances entre lettres et sons, . en particulier, respecter les règles relatives à la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (c/ç, c/qu, g/gu/ge, s/ss) ; Dans les productions dictées et autonomes : . marquer l'accord entre le sujet et le verbe dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respecté, . dans le groupe nominal simple, marquer l'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom qu'il qualifie ; Écrire sans erreur, sous la dictée, des phrases ou un court texte (5 lignes), préparés ou non, en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales.

<b>Période 1</b>	<b>Dictée de mots invariables</b> <b>2 fois par semaine : lundi et jeudi</b>
<b>Période 2</b>	<b>Dictée de mots invariables : le lundi</b> <b>Dictée de phrases en lien avec les sons étudiés en phonologie : le jeudi</b>
<b>Période 3</b>	<b>Dictée de mots le lundi</b> <b>Autodictée le jeudi</b> <b>Dictée "non-préparée" le vendredi</b> <b>"Dictées A à D"</b>
<b>Période 4</b>	<b>Dictée de mots le lundi</b> <b>Autodictée le jeudi</b> <b>Dictée "non-préparée" le vendredi</b> <b>"Dictées E à J"</b>
<b>Période 5</b>	<b>Dictée de mots le lundi</b> <b>Autodictée le jeudi</b> <b>Dictée "non-préparée" le vendredi</b> <b>"Dictées K à T"</b>